

ACCEPTÉ

Séance extraordinaire du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, tenue en présentiel à la salle multi de l'édifice Marcel-Simoneau du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke, **le mardi 16 mai 2023 à 20 h.**

Présences : Mme Valérie Gagnon, vice-présidente, MM. Philippe Grenier, Étienne Paradis et Jean-François Paradis, membres parents; Mmes Anny Bélanger, Lynda Lamoureux, Claudie Potvin, Annie Léveillée et M. Patrick Gauthier, membres du personnel; Mmes Marie-Victoria Dorimain, Rachel Quirion, et MM. Marc-Antoine Rouillard, Frank Meunier, membres de la communauté; M. Sylvain Racette, directeur général, M. Patrick Guillemette, directeur général adjoint à l'administration et Mme Isabelle Boucher, directrice générale adjointe aux affaires éducatives, MM. Donald Landry, secrétaire général et Alexis Dubois-Campagna, coordonnateur aux services du secrétariat général et des communications.

Mmes Katerine Roy et Viviane Guimond ont prévenu de leur absence.

1.0 Séance de travail (privée)

Quorum de la séance

Le quorum est constaté à 20 h 07.

2.0 Mot de bienvenue, intentions de la rencontre et rappel sur les normes de fonctionnement du CA et les déclarations de conflit d'intérêts

Mme Valérie Gagnon, vice-présidente, présente les intentions de la rencontre et fait un rappel des règles de fonctionnement du CA.

3.0 Adoption de l'ordre du jour

CA 2023-119

Sur la proposition de Mme Lynda Lamoureux, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil d'administration du mardi 16 mai 2023.

4.0 Adoption des modifications de la structure administrative des directions d'école

CA 2023-120

Le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'île de Montréal* prévoit que le conseil d'administration adopte une structure administrative des cadres d'école qui établit notamment le nombre de cadres par école et la classe de chaque poste.

- Compte tenu des travaux effectués afin de réviser le modèle de répartition des effectifs des directions et directions adjointes d'écoles du primaire dans une démarche d'amélioration continue;
- Compte tenu que l'équipe qui a travaillé sur ce nouveau modèle est constitué de représentants des directions d'écoles du primaire, des services des ressources humaines et des ressources financières en présence du directeur général;

- Compte tenu que le nouveau modèle est davantage représentatif des différents critères et de la charge de travail que représente chacun de ces critères;
- Compte tenu de la consultation et de l'approbation très majoritaire de l'ensemble des directions et directions adjointes au sujet des critères constituant ce modèle;
- Compte tenu de la volonté de favoriser l'équité entre les écoles;
- Compte tenu que la structure administrative des directions du secondaire, déterminée à même les ressources qu'elles reçoivent (système de pointage), demeure stable;
- Compte tenu de la participation aux travaux des représentants de l'Association des directions d'école de l'Estrie.

Sur la proposition de M. Marc-Antoine Rouillard, il est unanimement résolu d'adopter la structure administrative 2023-2024 des directions d'écoles telle que présentée.

5.0 Dépôt d'un avis (rapport) du Protecteur de l'élève

CA 2023-121

En lien avec une situation concernant des allégations et des situations de violence sexuelle ou d'inconduite sexuelle impliquant des élèves d'une école secondaire, le Protecteur de l'élève dépose un avis (rapport) au conseil d'administration, à la suite d'une enquête effectuée à partir d'une plainte reçue d'une élève qui aurait reçu des confidences de victimes alléguées.

Les membres du Comité de gouvernance et d'éthique ont rencontré le Protecteur de l'élève le mardi 9 mai, afin de discuter et d'obtenir des précisions sur différents éléments indiqués dans le rapport.

Une discussion sur le sujet a été effectuée en huis clos, lors de la séance de travail du Conseil d'administration du mardi 16 mai.

Les membres du Conseil d'administration avaient préalablement pris connaissance du rapport avant ces différentes rencontres.

Le Conseil d'administration prend acte des résultats de l'enquête et accueille favorablement les recommandations du Protecteur de l'élève.

Dans le respect des droits de chacun et des différents encadrements légaux, le CSSRS souhaite tout mettre en œuvre pour améliorer le sentiment de sécurité des victimes de situations de violence ou d'inconduite, et particulièrement, celles à caractère sexuel.

À cet effet, le Conseil mandate le directeur général, monsieur Sylvain Racette, à y donner suite, dans le cadre de la mise à jour et de la bonification des différents encadrements légaux, dont principalement le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de notre Centre de services et les plans de luttes en matière de violence et d'intimidation (PALVI) des établissements scolaires, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle loi sur le Protecteur national de l'élève.

Sur la proposition de M. Frank Meunier, il est unanimement résolu :

- Prendre acte des conclusions de l'enquête et accueillir favorablement les recommandations de cet avis (rapport) du Protecteur de l'élève;
- Mandater le directeur général, monsieur Sylvain Racette, à y donner suite, dans le cadre de la mise à jour et de la bonification des différents encadrements légaux, dont principalement le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de notre Centre de services et les plans de luttes en matière de violence et d'intimidation (PALVI) des établissements scolaires, dans le contexte de la mise en place de la nouvelle loi sur le Protecteur national de l'élève.

6.0 Parole du public

Il n'y a pas de question du public et pas de suivi à ce propos.

7.0 Informations de l'équipe de la Direction générale

Il n'y a aucune information.

8.0 Parole des membres du CA

Il n'y a aucune information.

9.0 Levée de l'assemblée

À 20 h 27, sur la proposition de M. Marc-Antoine Rouillard, il est unanimement résolu de lever la séance.

**Katerine Roy,
Présidente**

**Donald Landry,
Secrétaire général**